

Communiqué de presse



La Maison de l'Innovation
de la MÉDECINE SPÉCIALISÉE



SANOFI

La Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée signe un accord de partenariat avec Sanofi

A Paris, le 29 juin 2021 – l'Association La Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée (MIMS) a signé un partenariat avec Sanofi, entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, en particulier dans la prévention des maladies avec les vaccins et les traitements innovants.

Ce partenariat est officialisé ce jour pour une durée de 3 ans.

SANOFI participera aux différentes actions de la MIMS : l'élaboration du Cabinet 2030, le Forum de l'Innovation Santé, la certification et l'accompagnement à l'international de startups innovantes en santé, et l'innovation à la demande.

Avec cet accord, Sanofi rejoint les autres partenaires de la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée, : Doctolib, Medaviz, Withings, AG2R La Mondiale, Medtronic et la CSMF.

« Je me réjouis de compter parmi nos partenaires un des leaders mondiaux du domaine de la santé. Ce partenariat est une belle reconnaissance du travail effectué par la MIMS depuis ses débuts et un encouragement pour toutes les actions que nous menons. La MIMS va bénéficier de l'expérience de SANOFI, de son savoir-faire dans l'innovation, de son expertise et de son ouverture à l'international » *Olivier COLIN, président de la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée*

« La MIMS a l'ambition de donner à tous les professionnels de santé qui le souhaitent tous les outils et moyens technologiques et organisationnels pour prévenir les maladies et mieux prendre en charge les patients. Cette Maison participe à la mise en place d'un système de santé que nous souhaitons agile et innovant afin de simplifier le parcours de l'innovation médicale. En s'associant à ces prestigieux partenaires, Sanofi montre une nouvelle fois son engagement pour l'innovation au service des patients » *Olivier BOGILLOT, Président de Sanofi France*

« Ce partenariat avec la MIMS nous permettra d'améliorer la qualité du service rendu aux patients, tout en optimisant l'efficience du parcours de santé. A l'heure des nouvelles technologies qui nous sont proposées, nous avons tous hâte, de pouvoir bénéficier d'un cabinet 2030 » *Catherine Labarre, Directeur Pôle Affaires Publiques Sanofi France*